Disponibilités

Ces informations sont mises à jour régulièrement via l'ORU Occitanie

Chaque établissement de santé doit REMPLIR SI-VIC et L'ESPACE PRO DE L'ORU OCCITANIE 2 fois par jour

# Hospitalisations COVID +

Décès	8	373 HOSPIT	ALISATIONS	EN COURS	<b>k</b>	En attente	Retours	
(à l'hôpital)	Réa.	Conv.	SSR	Psy.	Urg.	En attente d'info.	à domicile	Total
281	254	504	107	6	2	0	1 541	2 695

## Passages SU COVID+ Données non disponible à ce jour

Activité

**Hospitalisations** COVID +

5246

**Tests positifs** 

Données régionales

Détails par départements

	Total Hospit.	dont Réa.
09	18	2
11	75	11
12	55	4
30	105	36
31	209	92
32	32	3
34	163	51
46	23	8
48	5	1
65	79	5
66	47	17

Données disponibles à 14h

82

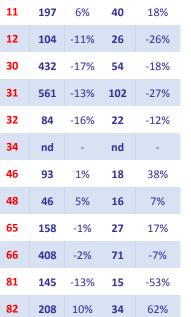
45

17

16

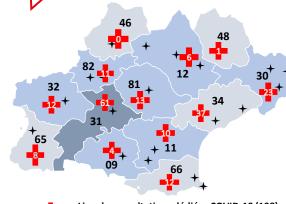
& tensions							
$\neg \nu$	Réa.	Taux Dispo réa.	Pot. Réa. suppl.	Nb SC/SI	Taux Dispo SC/SI	Pot. SC/SI suppl.	Chbr. mortu.
09	16	80%	0	0	0%	4	5
11	12	46%	10	24	44%	0	6
12	11	58%	0	10	29%	1	10
30	28	27%	0	42	35%	10	16
31	80	31%	4	90	27%	29	43
32	4	33%	0	2	20%	6	4
34	74	43%	12	112	42%	40	29
46	8	40%	0	3	43%	6	3
48	6	67%	0	0	-	0	4
65	9	45%	0	28	72%	0	20
66	18	32%	13	21	41%	7	20
81	15	34%	4	43	61%	2	13
82	12	41%	0	6	16%	4	17

des Services d'urgences					
	DRM	Total	DRM COVID		
	J -1	Evol.	J -1	Evol.	
09	67	3%	3	-57%	
11	197	6%	40	18%	
12	104	-11%	26	-26%	
30	432	-17%	54	-18%	



\*Suite aux nouvelles instructions SI-VIC : données disponibles selon remontées des établissements de santé à 14 h.

# Organisation des appels au SAMU / Centre 15



Jeudi 16 avril 2020 - 18h00

Lieu de consultations dédiées COVID-19 (198) créés à l'initiative des professionnels de santé libéraux et accessibles aux patients après régulation médicale (médecin traitant ou 15) - sites opérationnels ou en projet

**Ambulances COVID-19** en cours de déploiement

SAMU sans bascule

SAMU avec bascule possible

Cellule SAMU support de régulation des appels COVID-19



Sources: Observatoire régional des urgences / ORU Occitanie





## INFORMATIONS NATIONALES

**CLES** 



## INFORMATIONS REGIONALES

**CLES** 

### Mesures concernant l'interruption volontaire de grossesse médicamenteuse

Arrêté du 14 avril 2020 permettant, en dehors des établissements de santé, de réaliser la consultation de prise de médicament par téléconsultation (avec délivrance en pharmacie d'officine des médicaments nécessaires) et allongeant les délais d'IVG médicamenteuse de 7 SA à 9 SA.

www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-

04/Arr%C3%AAt%C3%A9 du 14 avril 2020 version initiale.pdf

Mise en ligne sur le site du ministère d'une foire aux questions et d'un modèle de convention entre laboratoire pour la réalisation de la phase analytique des examens de biologie médicale

https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-

infectieuses/coronavirus/professionnels-de-sante/article/dans-les-etablissements-de-sante-

recommandations-covid-19-et-prise-en-charge

https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-

infectieuses/coronavirus/professionnels-de-sante/article/en-ambulatoire-recommandations-covid-19-etprise-en-charge

Recommandations applicables à l'organisation des prises en charge en ambulatoire dans les services de

psychiatrie et les établissements de santé de psychiatrie

https://www.occitanie.ars.sante.fr/system/files/2020-04/Covid19 Fiche PsyAmbulatoire 15042020.pdf

## Prise en charge, au titre des soins urgents, des frais de santé des personnes ne disposant pas de droits au titre de l'AME ou de la protection universelle maladie

Il est possible aux établissements de santé de facturer au titre des soins urgents pendant la durée de l'urgence sanitaire avec « dispense de refus d'AME » sans avoir à obtenir un refus d'AME de la CPAM avant de facturer. L'établissement doit indiquer sur l'avis de somme à payer « SU Dispense de refus AME COVID 19 ». Le panier des soins est élargi aux frais de transport des personnes, notamment des centres d'hébergement COVID vers des établissements de santé et pour les transports retour de l'établissement pu le domicile. La copie de la facture est à transmettre à sa caisse pivot vers les

#### Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers communiqués de presse de l'ARS Occitanie
- Le dernier point de situation national du Ministère de la santé



## Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de

www.gouvernement.fr/info-coronavirus www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus

Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr

En direct sur Twitter :

@gouvernementFR @MinSoliSante @AlerteSanitaire @ARS\_OC

## Santé numérique : récapitulatif des actes dérogatoire en matière de télésanté

- Pour les professionnels libéraux https://www.ameli.fr/herault/medecin/actualites/covid-19-mesures-derogatoires-de-prise-en-charge-en-ville
- Pour les établissements de santé :

https://solidarites-ante.gouv.fr/IMG/pdf/19 telesante hopitaux etablissements sante.pdf

Santé numérique : parution de nouvelles dérogations à la règlementation en faveur du télésoin durant la période de crise COVID : autorisation des activités de psychomotricité et d'ergothérapie à distance et permission pour les médecins et les sages-femmes de réaliser des IVG médicamenteuses à distance Arrêté du 14 avril 2020 complétant l'arrêté du 23 mars 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

#### Santé numérique : données régionales

- Démarrage de l'activité en téléconsultation sous TéléO pour 2 établissements de l'ASEI (Centre Philiae, CSI Jean Lagarde) permettant une continuité de l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap)
- 10mn 39s, c'est la durée moyenne d'une téléconsultation mesurée en médecine de ville avec MEDIC@M, solution de téléconsultation mise à disposition et financée par l'URPS médecin. L'usage est gratuit pour les médecins libéraux Occitans.
- En détails :

1069 téléconsultations réalisées dans Medic@m le 15 avril (-3%/J-7),

25 établissements (chiffre stable/ J-1) déployés sur TéléO en région – 264 téléconsultations réalisées le 15 avril (+32%/J-7)

144 nouvelles fiches de télé-suivi COVID saisies dans SI ORU le 15 avril (-52%/à J-7), pour un cumul de 14 022 fiches saisies.

35 téléconsultations réalisées le 15 avril dans le cadre de DOMOPLAIES (+30%/J-7);

# **INFORMATIONS NATIONALES (SUITE)**

#### L'offre de soins en ES :

Le CNG a mis à disposition deux numéros verts d'aide et d'accompagnement psychologique à l'attention des directeurs d'établissement et des médecin hospitalier afin de les soutenir dans la gestion de crise sanitaire actuelle.

Numéro Directeurs d'établissement : 0 800 288 038 :

Numéro Médecins Hospitaliers: 0 800 203 007.



Message pour la population

Restez chez vous: la consigne

est à respecter partout, pour

ralentir la progression du

virus et sauver des vies

selon

